



AMERIQUE - Diminution de la pauvreté en Amérique latine malgré la présence de 66 millions de personnes en situation d'extrême pauvreté

Santiago (Agence Fides) – La Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPAL) a estimé que, cette année, la région compte 167 millions de personnes (28,8% de la population) vivant dans un état de pauvreté soit 1 million de moins qu'en 2011. Le nombre de personnes vivant dans des conditions d'extrême pauvreté ou d'indigence est, en revanche, demeuré stable en 2012 par rapport à l'année précédente, à 66 millions. La pauvreté en Amérique latine continue donc à diminuer même si la tendance a connu un léger ralentissement par rapport à ces dernières années. Cette diminution est due aux prévisions positives en matière de croissance économique pour 2012 et à un taux d'inflation modéré au sein de la région. C'est ce que l'on apprend du rapport « Panorama social de l'Amérique latine 2012 » présenté le 27 novembre au siège de la CEPAL, sis à Santiago du Chili, dont une copie est parvenue à l'Agence Fides.

Selon cette étude, 168 millions de latino-américains se trouvaient sous le seuil de pauvreté en 2011 soit 29,4% de la population de la région soit une diminution de 1,6% par rapport à 2010.

Comme au cours des années précédentes, l'augmentation des revenus du travail des familles pauvres a été le facteur le plus important de la réduction de la pauvreté. « Les actuels taux de pauvreté et d'indigence sont les plus bas des trois dernières décennies, ce qui est une bonne nouvelle pour la région mais nous sommes encore aux prises avec des niveaux inacceptables dans de nombreux pays » a déclaré le Secrétaire exécutif de la CEPAL, Alicia Barcena, durant la présentation du rapport.

Dans son édition 2012, le rapport affronte également un certain nombre d'aspects d'autres thèmes tels que l'inégalité entre les sexes et les discriminations profondes intéressant les femmes, la situation des handicapés, leurs besoins et les soins les concernant ainsi que les défis lancés aux politiques publiques. Le rapport se conclut en présentant le rôle de l'Etat comme « essentiel afin de former des systèmes d'assistance nationaux dotés d'un pouvoir institutionnel en mesure d'intégrer les politiques et les services publics, de coordonner les organisations et les ressources, publiques et privées, et d'assurer l'intégrité et la qualité du service ». (CE) (Agence Fides 29/11/2012)